

FAITS MARQUANTS

- La part des emplois dans l'agriculture et l'industrie est plus importante dans l'Ardèche et la Drôme que dans la région
- Les chefs d'entreprise et les ouvriers particulièrement présents
- Les taux de chômage les plus élevés de la région
- Une hausse marquée du nombre de demandeurs d'emploi depuis la fin des années 2009, particulièrement chez les seniors
- Des disparités de revenus importantes entre la vallée du Rhône et le reste des deux départements

UNESURREPRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS L'EMPLOI

Au 31 décembre 2014, la Drôme et l'Ardèche sont les départements comptant la plus forte proportion d'emplois non salariés (respectivement 16,2% et 12,9%) de la région, taux supérieurs à ceux de la région (11,3%) et de la France (10,6%).

Ces deux départements présentent une forte part d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction, par rapport à la région et au pays. En effet, parmi les 106 200 emplois ardéchois et les 211 500 emplois drômois, 4,3% se situent dans l'agriculture (contre 1,7% dans la région) et 18,4% dans l'industrie, contre 15,3% dans la région.

Ainsi, du fait de la surreprésentation des secteurs agricole et industriel, même s'il y a une majorité d'emplois dans le secteur tertiaire (environ 70% des emplois dans la Drôme et l'Ardèche), la part du secteur tertiaire est plus faible dans ces départements que dans la région et en France (respectivement 76% et 79%).

Trois activités spécifiques totalisent environ un tiers des emplois dans ces deux départements : le commerce et la réparation de véhicules (plus de 10% des emplois), la fonction publique (légèrement moins de 10%), et le secteur des établissements médico-sociaux (10% des emplois ardéchois et 8% des emplois drômois).

Emploi total (salarié et non salarié) et répartition* des emplois par secteur d'activité, 31 décembre 2014

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes	France
Salariés	89 000	184 300	2 455 400	23 846 000
Non salariés	17 200	27 200	312 600	2 819 100
Agriculture	4,3	3,8	1,7	2,5
Industrie	18,4	17,5	15,3	12,4
Construction	8,2	7,5	6,8	6,3
Tertiaire marchand	33,8	43,3	46,7	47,8
Tertiaire non marchand	35,3	27,9	29,5	31,1
Emploi total	106 200	211 500	2 768 000	26 665 100

Source : Insee (Estel)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Part pour 100 emplois

CONTEXTE NATIONAL

Un revenu médian stable entre 2012 et 2013

En 2013, selon l'INSEE, le niveau de vie médian de la population française métropolitaine s'élève à 20 000 euros annuels. Il est quasiment inchangé en euros constants par rapport à celui de 2012, cette stabilité s'inscrivant dans une tendance légèrement à la baisse depuis la crise économique de 2008.

Entre 2008 et 2013, il diminue ainsi de 0,2 % en moyenne par an, après avoir progressé à un rythme annuel moyen de 1,7 % entre 2004 et 2008.

Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 730 euros. Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 37 200 euros, soit 3,5 fois plus.

Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 000 euros mensuels. La pauvreté concerne 8,6 millions de personnes, soit 14,0 % de la population. Cette proportion diminue légèrement en 2013 (- 0,3 point) et l'intensité de la pauvreté baisse. Les inégalités de niveaux de vie entre les plus modestes et les plus aisés se réduisent ainsi légèrement, sous l'effet d'un repli des revenus financiers.

Une tertiarisation de la population active depuis la fin des années 1970

Entre 1978 et 2008, l'emploi dans les services, et notamment l'emploi dans les services marchands a connu une croissance rapide et continue, avec une hausse moyenne de 2,5% par an, portée notamment par l'émergence des technologies de l'information et de la communication.

Cependant, la crise financière de 2008 et le recul de l'activité qui en a découlé a considérablement freiné l'emploi dans le secteur tertiaire marchand puisque l'augmentation des individus travaillant dans ce secteur a été seulement de 2,5% entre 2008 et 2014 (essentiellement dans l'informatique, l'activité scientifique et les services à la personne).

Fin 2014, l'emploi dans les services représente environ 79% des emplois totaux, dont six emplois sur dix dans les services marchands.



DAVANTAGE D'ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS DANS L'ARDÈCHE ET LA DRÔME

En 2014, la répartition des salariés selon la taille de l'entreprise montre une plus grande proportion de salariés travaillant dans une très petite entreprise dans ces deux départements. En effet, 25,9% des salariés ardéchois et 22,8% des salariés drômois travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés alors que cette proportion est de 20,6% en France et de 19,9% dans la région. A l'inverse, moins d'un habitant sur trois travaille dans une entreprise de plus de 100 salariés en Ardèche et dans la Drôme (respectivement 29,9% et 32,2%), contre 36,3% des salariés rhônalpins et 40,5% des salariés français.

UNE PART PLUS IMPORTANTE DE CHEFS D'ENTREPRISES ET D'OUVRIERS

En 2012, on observe une part plus importante de chefs d'entreprises et d'ouvriers parmi la population active des deux départements que dans la région et le pays. Cette situation est liée au plus grand nombre de petites entreprises et à la surreprésentation du secteur agricole et industriel dans ces départements.

En revanche, la part de cadres est bien moins importante en Drôme et en Ardèche que dans la région et en France. Ainsi, on recense respectivement 2,3 et 1,8 ouvriers pour 1 cadre dans l'Ardèche (plus fort ratio de la région) et dans la Drôme, contre 1,2 ouvrier pour 1 cadre en Rhône-Alpes comme en France.

En ce qui concerne les parts d'employés et de professions intermédiaires, elles sont similaires dans les deux départements, la région et la France : de 27 à 29% pour les employés et de 26 à 27% pour les professions intermédiaires.

UNE INÉGALE RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES SELON LE LIEU

Au niveau communal, la part de chaque catégorie socioprofessionnelle varie assez fortement en fonction des secteurs d'activité représentés.

Ainsi, les ouvriers, dont la part est plus importante que dans la région, sont davantage présents au nord des deux départements, particulièrement en Ardèche dans la région d'Annonay. A l'inverse, la part des ouvriers est très faible dans un grand nombre de communes de l'est de la Drôme.

En ce qui concerne les agriculteurs, peu nombreux le long de la vallée du Rhône, leur part est plus élevée dans l'est de la Drôme et l'ouest de l'Ardèche. Ne sont toutefois pas comptabilisés ici les travailleurs saisonniers, dont le domicile est souvent différent de leur lieu de travail (les données présentées étant des données domiciliées, issues du Recensement de population).

Répartition des salariés selon la taille de leur établissement d'appartenance, 2014

	Ardèche		Drôme		Rhône-Alpes	France
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1 à 9 salariés	21 619	25,9	39 238	22,8	20,6	19,9
10 à 19 salariés	10 805	13,0	22 047	12,8	12,0	10,9
20 à 49 salariés	14 692	17,6	30 878	17,9	17,2	15,9
50 à 99 salariés	11 330	13,6	24 763	14,4	13,9	12,9
100 salariés ou plus	24 881	29,9	55 542	32,2	36,3	40,5
Total	83 327	100	172 468	100	100	100

Source : Insee (Clap)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

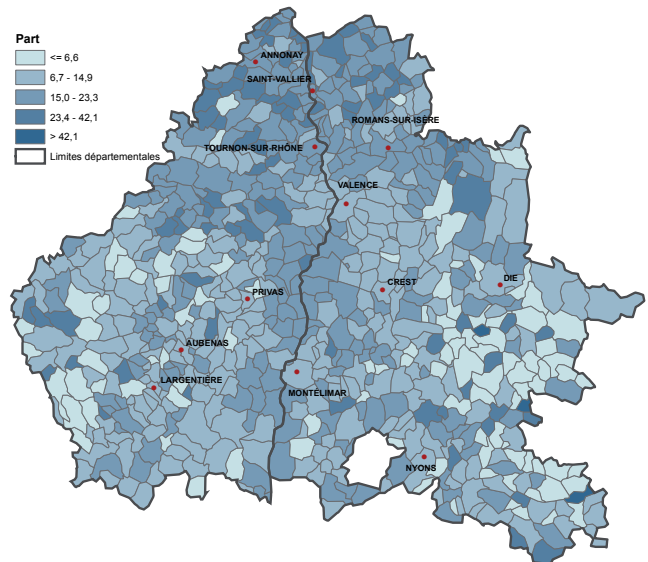
Répartition de la population active selon la catégorie socio-professionnelle, 2012

	Ardèche		Drôme		Rhône-Alpes	France
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Chefs d'entreprises	11 031	9,2	15 870	8,4	6,9	6,4
Cadres	12 999	10,8	25 219	13,3	17,3	17,4
Professions intermédiaires	31 104	25,9	50 705	26,8	27,4	26,0
Employés	34 313	28,6	51 357	27,1	26,8	28,5
Ouvriers	30 490	25,4	46 309	24,4	21,6	21,7
Total	119 938	100	189 460	100	100	100

Source : Insee (RP)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Part* (en %) d'ouvriers, 2012



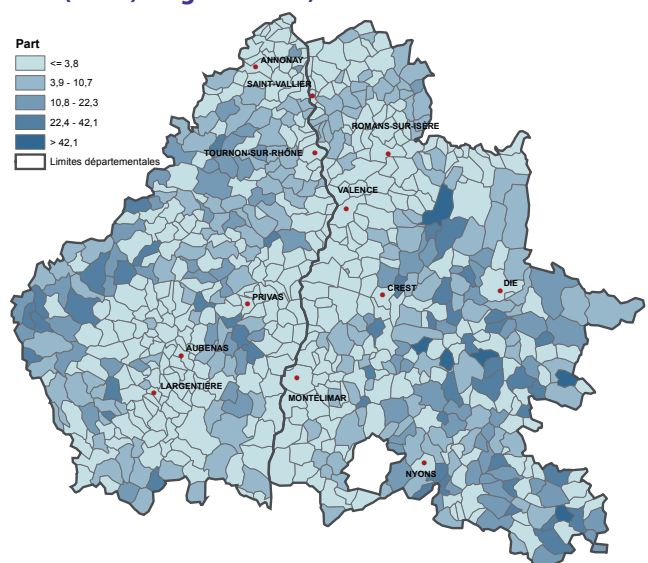
Source : Insee (RP)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Part pour 100 individus actifs ayant un emploi âgés de 15 à 64 ans

Carte par commune

Part* (en %) d'agriculteurs, 2012



Source : Insee (RP)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Part pour 100 individus actifs ayant un emploi âgés de 15 à 64 ans

Carte par commune

Taux* d'emploi, 2014, et taux de chômage, 3ème trimestre 2015

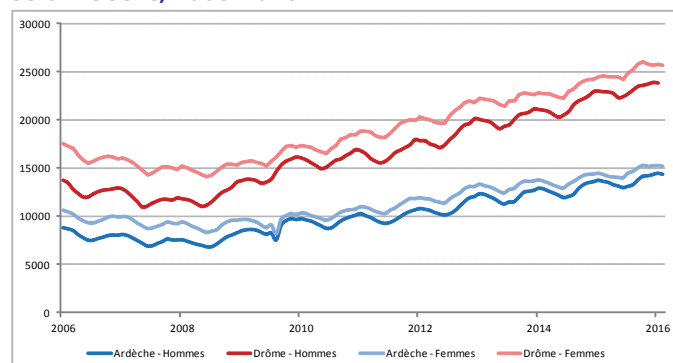
	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes	France
Taux d'emploi	63,6	64,1	66,6	64,4
Taux de chômage	11,0	11,5	9,0	10,1

Sources : Pôle Emploi, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* le taux d'emploi correspond au nombre d'individus ayant un emploi, rapporté au nombre total d'individus de la classe d'âge considérée (ici 15-64ans)

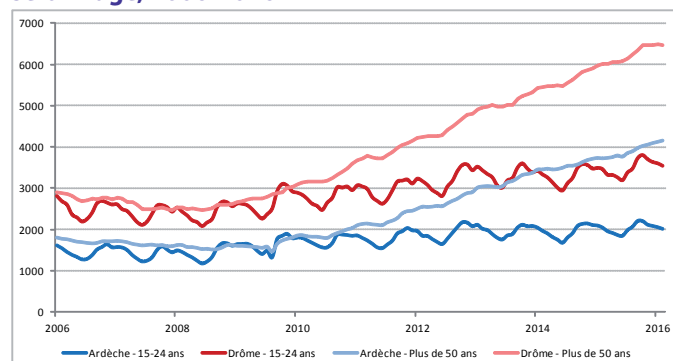
Evolution du nombre de chômeurs de catégorie ABC selon le sexe, 2006-2016



Source : Pole Emploi

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Evolution du nombre de chômeurs de catégorie ABC selon l'âge, 2006-2016



Source : Pole Emploi

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Répartition* des chômeurs selon le sexe, l'âge et l'ancienneté, février 2016

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes	France
Nombre de chômeurs	29 670	49 690	521 610	5 561 450
Part d'hommes	48	48	49	50
Part de femmes	51	52	50	50
Part de moins de 25 ans	15	15	15	15
Part de chômeurs LD	46	45	42	45

Source : Pole Emploi

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Part de chômeurs LD = Part de chômeurs longue durée

* Part pour 100 chômeurs

DES TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉS

Au 3ème trimestre 2015, respectivement 11% de la population active en Ardèche et 11,5% dans la Drôme sont au chômage (catégories A, B ou C). Ces taux sont les plus élevés de la région (moyenne régionale à 9%).

En 2014, les taux d'emploi en Ardèche et dans la Drôme (environ 64 % de la population des 15-64 ans dans les deux départements), sont plus faibles que le taux régional (66,6%). Toutefois, ce taux d'emploi est assez proche du niveau national (64,4%).

UNE FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE CHÔMEURS DEPUIS 2009, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES SENIORS

Sur la période 2006-2016, on observe deux phases d'évolution du nombre de chômeurs en catégorie A, B et C. De 2006 à 2008, le nombre de chômeurs et de chômeuses diminue assez fortement, baissant de 12,5% en Ardèche et de 15% dans la Drôme (de 20% dans la région). De janvier 2008 à janvier 2016, le nombre de demandeurs d'emploi a explosé, augmentant de 75% en Ardèche, de 82% dans la Drôme et de 90% en Rhône-Alpes. Les hommes ont été les plus touchés par cette hausse du chômage car leur nombre de demandeurs d'emploi a quasiment doublé, passant en Ardèche de 7 550 en 2008 à 14 450 en 2016, et dans la Drôme de 11 920 à 23 940. Chez les femmes, même si l'augmentation a également été très importante, elle a été légèrement plus faible avec une augmentation de 62% en Ardèche (les effectifs passant de 9 410 à 15 230), de 70% dans la Drôme (es effectifs passant de 15 180 à 25 750), et de 77% dans la région.

Les seniors (plus de 50 ans) ont été particulièrement touchés par cette hausse du chômage, leur nombre de chômeurs ayant été multiplié par 2,2 entre 2006 et 2016 dans les deux départements. Dans le même temps, le nombre de chômeurs âgés de 15 à 25 ans a été multiplié par 1,2.

UNE PART DE CHÔMEURS LONGUE DURÉE UN PEU PLUS IMPORTANTE QUE DANS LA RÉGION

Parmi les 29 670 chômeurs ardéchois et les 49 690 chômeurs drômois de février 2016, on observe des effectifs presque similaires entre hommes et femmes, résultant de la forte augmentation d'hommes demandeurs d'emploi. Cette répartition est semblable à celle observée aux niveaux régional et national, tout comme la part de chômeurs de moins de 25 ans (15% de l'ensemble des chômeurs).

Enfin, la part de chômeurs de longue durée (depuis plus d'un an), donc en grande difficulté pour retrouver un emploi, est plus élevée en Ardèche et dans la Drôme que dans la région (plus de 45% contre 42%), bien qu'elle soit similaire au taux national.

DES REVENUS IMPOSABLES ET DISPONIBLES PARMIS LES PLUS FAIBLES DE LA RÉGION

Les habitants de la Drôme et de l'Ardèche ont des revenus plus faibles que la région et la France.

En effet, en 2011, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal était de 21 534 € en Ardèche et de 22 967 € dans la Drôme, soit respectivement le 1er et le 3ème revenu net imposable le plus faible de la région (le 2ème étant celui de la Loire). Par rapport au revenu moyen régional, le revenu ardéchois est inférieur de 18,7% et le revenu drômois de 13,3%. Les écarts entre les revenus départementaux et le revenu moyen national sont un peu moins importants. Le revenu net imposable moyen de la Haute-Savoie, le plus élevé de la région, est ainsi 1,5 fois supérieur au revenu ardéchois et 1,4 fois supérieur au revenu drômois.

Par ailleurs, les revenus disponibles médians de l'Ardèche et de la Drôme (prenant en compte les prestations sociales et les impôts) se situent également parmi les plus faibles de la région, soit respectivement 18 663€ en Ardèche et 18 931€ dans la Drôme, soit environ 10% de moins que dans la région.

UNE POPULATION PLUS AISÉE LE LONG DE LA VALLÉE DU RHÔNE

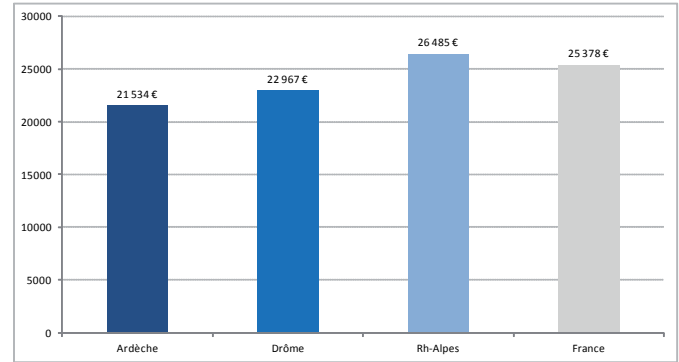
L'analyse, à l'échelle communale, des revenus médians par unité de consommation montre de grandes disparités territoriales.

En effet, le long de la vallée du Rhône, et plus particulièrement en périphérie de Valence ou de Montélimar, les revenus sont élevés et supérieurs à la moyenne nationale, et même à la moyenne régionale dans certains cas.

Plus on s'éloigne de la vallée du Rhône, et plus les revenus médians diminuent, et ce de manière encore plus marquée en Ardèche que dans la Drôme. Ainsi, un nombre important de communes du sud-ouest ardéchois ont un revenu médian très faible, inférieur à 16 000 € par unité de consommation.

A noter que le revenu médian disponible n'est pas disponible pour les très petites communes, ayant moins de 50 ménages fiscaux et moins de 100 personnes (zones en gris sur la carte).

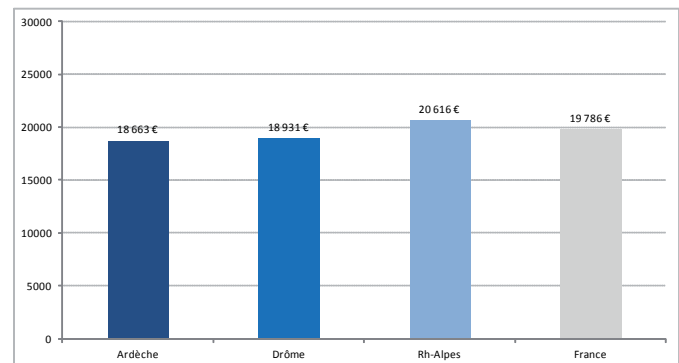
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal, 2011



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

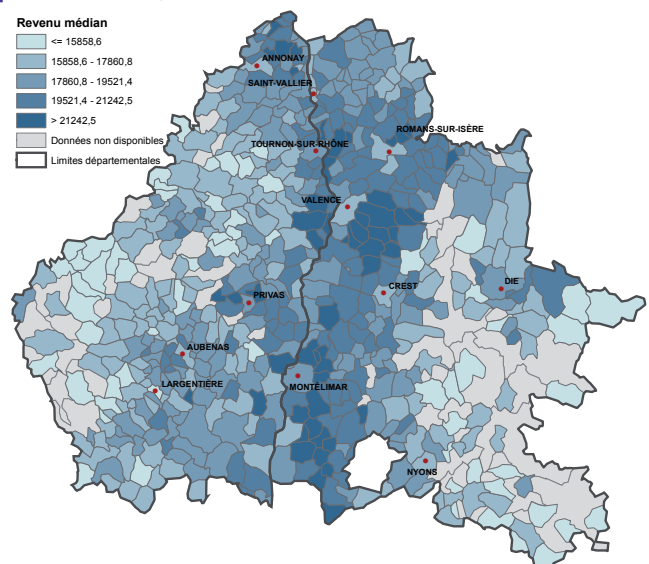
Revenu disponible médian par unité de consommation, 2012



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Revenu disponible médian par unité de consommation, par commune, 2012



Source : Insee

Carte par commune

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Demandeurs d'emploi de catégories A B C :

- la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
- la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (moins de 78 heures au cours du mois)
- la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois)

Unité de consommation (UC) : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation ; le premier adulte du ménage compte pour une UC, les autres personnes de plus de 14 ans comptent pour 0,5 UC et enfin, les individus de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC.